



Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI • 98889 Païta

BP 560 • 98845 Nouméa

☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49

Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

OFFRE D'EMPLOI : Responsable de Responsabilité Sociale

La Fédération Calédonienne de Football (FCF)

Recrute :

Un(e) « Responsable de Responsabilité Sociale »

I. Durée du contrat :

Contrat à Durée Indéterminée à temps complet.

II. Lieu de Travail :

Le lieu de travail est basé à Païta (Siège de la FCF).

III. Description du poste :

- Contexte :

La Responsabilité sociale a pour missions de diriger des programmes au service du développement qui utilise le pouvoir du football pour améliorer la vie des personnes vulnérable (enfants et adultes) dans tout le Pacifique.

Reconnaissant le rôle important que le sport peut jouer pour soutenir le développement holistique de la population du pacifique, la Fédération Calédonienne de Football utilise le programme Responsabilité Sociale comme un moyen d'intervention essentiel en parallèle au développement du football aux niveaux régional et national.

Grâce au programme Responsabilité sociale, les personnes vulnérables sont habilitées à plaider en faveur du changement, en soutenant le développement de pratiques de comportement positif et l'amélioration de la résilience de leurs pairs et de la communauté.



Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI • 98889 Païta

BP 560 • 98845 Nouméa

☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49

Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

Conçu pour répondre au large éventail de besoins de la population de la région, le programme cherche à aborder les domaines essentiels suivants :

- **Survie de l'enfant** : en réduisant les facteurs de risque associés aux maladies non transmissibles et en faisant participer les enfants et les adolescents à toute une série de questions de santé ;
- **Éducation** : en facilitant le développement d'importantes compétences de vie applicables à la fois sur et hors du terrain, notamment l'acceptation des règles, la prise de décision, le travail d'équipe, le respect et le jeu ;
- **Égalité des sexes** : en changeant les perceptions à l'égard des femmes et des filles et en créant des voies permettant aux femmes et aux filles de réaliser leurs droits humains ;
- **Protection de l'enfance et inclusion sociale** : en remettant en cause les normes et les stéréotypes sociaux néfastes et en créant des voies permettant d'autonomiser les personnes défavorisées en fonction de leur sexe, de leur identité ou de leur capacité à réaliser leurs droits humains ;
- **Urgence** : En renforçant la résilience et en soutenant le rétablissement émotionnel des personnes vulnérable, des femmes, des enfants et des adolescents à la suite de conflits.

2

- Missions :

La Fédération Calédonienne de Football veut mettre en œuvre le poste de Responsabilité Sociale en Nouvelle Calédonie en cette année 2024, elle gère et contrôle la mise en œuvre des programmes sociaux en Nouvelle Calédonie.

En Nouvelle Calédonie, les programmes seront mis en œuvre sur tout le Territoire avec tous les partenaires institutionnels et communautaires. Les programmes seront mis en œuvre dans les écoles et les communautés avec l'aide de coordinateurs, d'instructeurs, d'enseignants et de bénévoles de la communauté.

Le rôle de la Responsabilité Sociale est d'assurer la gestion quotidienne efficace et efficiente des programmes :

- Safe Guarding ;
- Foot à l'école ;
- Football for Schools ;
- This is how we football ;
- Football université ;
- Foot loisirs ;
- Foot santé ;





Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI • 98889 Païta

BP 560 • 98845 Nouméa

☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49

Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

- Foot Solidarité.

- Objectifs et résultats :

Les principales responsabilités et résultats attendus sont les suivants :

- **Élaborer un plan de travail et un budget** : Le (la) Responsable du programme Responsabilité Sociale sera chargé(e) de préparer un plan de travail et un budget annuels, élaborés avant la fin de l'année de programmation et révisés tous les six mois, et qui exposeront, définiront et détailleront les activités et les objectifs des programmes en Nouvelle Calédonie et soutiendront la réalisation des buts et objectifs de la Fédération Calédonienne de Football, du Gouvernement de la Nouvelle Calédonie, de la FIFA, de l'OFC et des donateurs.

- **Coordination et supervision** : Le (la) Responsable du programme Responsabilité Sociale sera en contact régulier avec le Département Technique de la FCF et du Département du Football pour le Développement de l'OFC, le coordinateur des programmes sociaux à l'OFC afin de faciliter, guider et soutenir la mise en œuvre des composantes et des activités des programmes, conformément au plan de travail et au budget annuels.

- **Ateliers de renforcement des capacités** : La Responsabilité sociale est chargée de soutenir et de faciliter le renforcement des capacités de l'équipe dédiés aux programmes sociaux dans le pays (qui peut inclure : coordinateurs, instructeurs, responsable de la collecte des données, etc.). La Responsabilité sociale est chargée de l'organisation d'ateliers et de séances de formation pour renforcer les capacités et la productivité de l'équipe des programmes sociaux en Nouvelle Calédonie.

- **Gestion financière et supervision des rapports financiers aux donateurs et à l'OFC** : Le (la) Responsable des programmes sociaux a la responsabilité directe de garantir :

1. L'allocation et l'utilisation des fonds en conformité avec les activités du programme et les buts et objectifs des donateurs ;
2. L'utilisation des dépenses conformément aux plans de travail du programme ;
3. Le strict respect des procédures et des règlements financiers ;
4. L'établissement des rapports financiers mensuels et des pièces justificatives (relevés bancaires, factures, reçus et rapports d'activité à l'appui).

- **Suivi, évaluation et rapports** : La Responsabilité sociale est chargée de réaliser l'ensemble du suivi du programme, en ce qui concerne les enseignements à tirer et l'établissement de rapports, conformément au plan de suivi et d'évaluation aux niveaux national et régional, et de soutenir la mise en place d'indicateurs de mesure supplémentaires pertinents pour la Nouvelle Calédonie.



Fédération Calédonienne de Football

25 lotissement KSI • 98889 Païta

BP 560 • 98845 Nouméa

☎ : +687 27.23.83 • 📠 : +687 26.32.49

Email : contact@fcf-org.nc • Site : <http://www.fedcalfoot.com>

RIDET : 0 139 519.001

- **Réunions de partenariat** : La Responsabilité sociale informera régulièrement le Département Technique de la FCF, et le Département Technique de Développement de l'OFC sur les points des programmes et les progrès réalisés. Elle organisera également des réunions régulières avec les partenaires des programmes, afin de les informer des progrès des programmes et de leur fournir des rapports et des résultats actualisés.

IV. Connaissances et compétences requises :

- Brevet de Moniteur de Football (Licence B OFC et/ou B UEFA).
- Connaissance du Pacifique et expérience dans le travail de développement communautaire, notamment au niveau de l'élaboration de programmes, de la gestion et des compétences en matière de suivi et d'évaluation.
- Très bonne maîtrise du français pour la rédaction de rapports et de présentations.
- Expérience en matière de budgétisation, de développement de projets, de rédaction de propositions et de rapports, et en matière de gestion de subventions.
- Expérience dans l'animation de formations, d'ateliers et de cours.
- Expérience significative en matière de direction dans la gestion de projets, de l'administration de programmes et de la gestion financière.
- Excellentes compétences en matière de relations interpersonnelles, d'esprit d'entreprise et de communication orale et écrite.
- Capacité à travailler avec des personnes à tous les niveaux, allant de hauts fonctionnaires à des leaders de communauté.
- Une connaissance approfondie et un dévouement envers le travail de Just Play sont un atout.
- Avoir suivi les cours Just Play Programme 6 -12, Sport 2 Life et/ou Just Play Grassroot est un atout.
- Casier judiciaire vierge.
- Permis A exigé.

4

V. Moyens matériels mis à disposition :

Espace bureau garantissant la sécurité et la confidentialité.

VI. Calendrier et dépôt des candidatures :

Les déclarations de candidature avec CV, et lettre de motivation, sont à adresser à Monsieur le Président de la FCF à l'adresse courriel suivante :

contact@fcf-org.nc

L'offre est valable **jusqu'au jeudi 28 mars 2024**, la FCF se réserve le droit de donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle, à la présente offre d'emploi.

La prise de poste est prévue le 2 avril 2024.

